

# L'ASSOCIATION,

## Journal de la Nièvre.

Politique. — Industrie commerciale et agricole. — Jurisprudence. — Littérature.

Ce JOURNAL paraît le Jeudi et le Dimanche. On s'abonne à Nevers au bureau du Journal, et chez tous les Directeurs de Poste. — Prix de l'abonnement : Pour le département, 20 fr. pour un an, 10 fr. pour six mois, 6 fr. pour trois mois. — Hors du département, 24 fr., 12 fr., 6 fr. 50 cent. — Prix des insertions, 25 cent. la ligne. — Tout ce qui a rapport à la rédaction doit être adressé à M. C. GAUCHEUX rédacteur en chef, rue St.-Martin, N° 3. — Tout ce qui concerne les Abonnements et les Annonces, au bureau du Journal, rue des Merciers, N° 16. — Les lettres et paquets doivent être affranchis.

NEVERS. — 16 Décembre.

### FUNÉRAILLES DE NAPOLEON.

L'Angleterre a rendu à la France ce qui reste du prisonnier de Sainte-Hélène. Elle nous a restitué la dépouille du martyr d'Hudson-Love, du conquérant de l'Égypte et de la Syrie, en même temps qu'elle projetait de nous humilier en anéantissant notre dernier allié dans ces contrées. Et le jour où débarquait à Cherbourg le corps inanimé du vainqueur des Pyramides, le jour anniversaire d'Austerlitz, arrivait en France la nouvelle de la soumission de Mohammed-Aly ! Tristes contrastes de deuil et de joie, de grandeur et de décadence !

Hier la capitale entière assistait au convoi de Napoléon. Le soleil d'Austerlitz, qui brilla toujours aux grandes journées de sa vie, a rayonné encore aux pompes de sa mort, comme si le ciel avait voulu associer ses splendeurs à l'éclat de cette gloire surhumaine, jusque au-delà du néant.

Ne profanons pas, par des récriminations contre l'empereur, la mémoire du héros qui sacrifia la liberté sur l'autel de la victoire. Laissons à l'histoire le soin de la justice.

Mais disons quelles impressions se heurtent dans notre âme, en songeant à la solennité qui vient de traverser ces temps néfastes.

Cette France aux pieds de laquelle Napoléon avait abaissé toutes les têtes couronnées, cette France dont il avait promené triomphants les drapeaux dans toutes les capitales de l'Europe, qu'est-elle devenue ? Avilie et dedans, elle est entourée d'ennemis qui l'insultent et la défient impunément, elle est isolée dans le monde, et déconsidérée parmi les peuples !

Depuis le jour de la défaite de l'empereur, il semble qu'a commencé pour nous l'ère de la décadence. Dans sa chute, a-t-il donc entraîné la dernière gloire de la nationalité française qu'il avait fait rayonner si vive et si éclatante ? L'ombre de Napoléon ne saurait-elle nous faire gagner des batailles, comme celles que nous avons gagnées, guidés par son génie ? Son nom magique réveillera-t-il parmi nous ces sentiments nationaux qui nous animaient contre l'étranger, sous la République et sous l'Empire ? Le canon qui a célébré les funérailles du guerrier, comme jadis il célébrait ses victoires, n'aura-t-il d'autres échos que des chants religieux ?

Sans doute, la solennité du 15 décembre aura du retentissement dans les cœurs français. Sans doute, elle ranimera, dans les âmes engourdies, ces élans patriotiques que le juste-milieu a pu endormir, mais qu'il n'a pu étouffer. Et bientôt, quand il faudra combattre contre les ennemis qui menacent la patrie, tous les citoyens encore remplis des souvenirs dont ce jour les aura pénétrés, se relèveront, avec enthousiasme, de l'abaissement où les avait plongés la corruption des traitres.

Nous avons assez bu la coupe amère de la honte. L'indignation déborde de toutes les âmes, et il aura suffi d'un jour de commémoration nationale en l'honneur du vainqueur de nos ennemis, pour qu'elle n'aspire plus qu'à éclater, terrible et vengeresse, contre la nouvelle Sainte-Alliance.

Les espérances magiques de l'avenir, alliées aux héroïques souvenirs du passé, nous entraîneront à venger l'ignominie des temps présents.

Ah ! si l'âme est immortelle, si quelque lien mystérieux et sympathique unit ce qui reste de ceux qui ne sont plus aux pensées de ceux qui le pleurent, Napoléon dans sa tombe a dû tressaillir d'orgueil, en songeant que sa mémoire remportera ainsi, après sa mort, une victoire plus belle que celles qui illustrèrent sa vie.

Ils sont de plus odieux ennemis de la patrie, que ces rois dont le bandeau porte encore empreinte la poussière de ses pieds, ceux qui ont courbé la France sous l'étranger.

Que n'aurait-il pu se lever de son cercueil, en voyant à ses côtés les défenseurs de la paix, occuper la place de ses fidèles compagnons d'armes ? Honte à toi, aurait-il dit à Soult, honte à toi qui as abandonné la cause de la France et servi les rois amenés par l'étranger, honte à toi qui outrages la mémoire de celui qui t'avait fait ce que tu es ! Honte à toi, Villemain, qui as célébré la magnanimité des alliés, quand ils souillaient le sol sacré de la patrie ! Honte, honte à Guizot qui insultait les soldats de la France, quand ils tombaient pour le pays sous le fer et le feu des ennemis ! Honte aux apostats et aux traitres ! Ils ne sont pas français.

Et la France eut répété avec Napoléon : honte aux apostats et aux traitres !

### BULLETIN POLITIQUE.

Dans la séance de samedi, le président du conseil a présenté un projet de loi relatif aux fortifications de Paris. Il a déclaré que le projet était celui du 1<sup>er</sup> mars, qu'il n'y avait rien changé, et qu'il déférait la question entière à la chambre, bien qu'il préférât les forts détachés à l'enceinte continue.

Cette tactique peu loyale du 29 octobre, qui consiste à reporter sur les derniers ministres la responsabilité de ce qu'il fait lui-même, a été suivie encore par le ministre des finances, en présentant un projet de loi qui règle les crédits extraordinaires pour 1841. M. Humann, sans préciser les ressources dont il prétend disposer pour faire face à des dépenses qui ne sont pas imputables sur les produits de l'impôt, a demandé la faculté d'émettre des bons royaux jusqu'à concurrence de 100 millions. On présume qu'il réalisera le reste en vendant des bois de l'état.

Des discussions très-vives ont eu lieu dans les bureaux, à l'occasion de l'examen du projet de loi relatif aux crédits extraordinaires supplémentaires pour 1841. La politique du ministère a subi des critiques très-animées. Dans le

bureau, un fait grave s'est produit. M. Jaubert, a maintenu que les lettres insolentes dont il a été parlé dernièrement, et dans lesquelles un ministre anglais menaçait de balayer les armements de la France, avaient été positivement écrites et que lui, M. Jaubert, les avait lues de ses propres yeux. M. Guizot ayant déclaré qu'il ne les connaissait pas, et quelques députés ayant paru surpris qu'un ministre anglais eût osé tenir un pareil langage, M. Jaubert, comme preuve irrécusable, a porté au cabinet le défi de continuer les armements maritimes. Et en effet plusieurs journaux annoncent que ces armements ne seront pas continués.

### Conseil municipal de Nevers.

Séance du 13 décembre 1840.

M. le Maire préside.

Dix-neuf membres sont présents.

MM. Roubet, David, Roy, De Raffin et Arloing, absents, font présenter leurs excuses. Sont absents, sans excuses, MM. De Moncorps, Hugon et Gillot.

M. Rigondet conseiller-municipal, élu par la section du centre, en remplacement de M. Wagnien, prête serment et est installé en cette qualité.

La parole est donnée à M. Tibord, rapporteur de la commission chargée d'examiner les propositions conciliatrices des entrepreneurs du pavage. Il résulte de son rapport, que la commission, désirant aplanir les difficultés que rencontre l'exécution de cette entreprise importante, a cherché s'il ne serait pas possible de remplacer les pavés des carrières que le cahier des charges indique aux entrepreneurs, par des pavés dont l'extraction et la conduite occasionneraient moins de frais. La carrière de Livry lui a semblé présenter des avantages d'économie notable, tout en assurant des produits d'une excellente qualité. Si les entrepreneurs étaient autorisés à employer les pavés de cette carrière, à la place des pavés de différentes espèces et de différentes carrières dont le cahier des charges leur impose limitativement l'emploi, ils trouveraient dans cette économie une indemnité aux charges, suivant eux, trop onéreuses de leur entreprise ; la ville ne perdrait rien à cette substitution, et le pavage s'exécuterait sans difficulté. Les conclusions de la commission tendent à ce que le cahier des charges soit modifié en ce sens.

Dans la discussion qui suit ce rapport, plusieurs membres du conseil paraissent craindre que le pavé de la carrière de Livry ne soit pas suffisamment éprouvé. Si l'expérience démontrait qu'il était d'une qualité inférieure à ceux prescrits par le cahier des charges, la modification proposée engagerait l'avenir d'une manière dommageable aux intérêts de la ville. — Un membre demande que ce pavé soit employé à titre d'essai, aux travaux de pavage de cette année seulement, sauf à l'admettre définitivement si l'essai réussit. Mais on objecte que les entrepreneurs ne feraient pas les frais

### Feuilleton de l'Association.

#### Le Conteur de Schiraz.

(Suite et fin.)

Cependant Hassan se dirigea vers la ville. Les rues étaient remplies d'une populace amentée qui, voyant la baisse des eaux continuer au lieu de s'arrêter, ne mit plus de bornes à sa fureur. Les palais furent incendiés, les greniers publics mis au pillage. Les troupes envoyées pour réprimer la révolte, taillées en pièces. Ce qui restait de provisions dans les magasins publics et chez les particuliers fut plutôt dissipé et perdu que pillé par des hommes sans prévoyance. Le résultat de ces scènes de violence et de frénésie devait être la famine, qui ne tarda pas à planer sur la ville et qui amena bientôt la peste, sa sœur. Le blé, l'huile, les fruits, et jusqu'à l'eau si nécessaire à la vie, tout manquait à la fois. De hideuses souffrances, des crimes nouveaux et que personne ne réprimait, une dévastation progressive, firent de la cité un tombeau et une scène d'horreur. Chaque jour des milliers d'hommes mouraient. Le trépas que donnait la peste était le seul remède désirable contre l'agonie de la faim, et les vivants eux-mêmes allaient chercher parmi les cadavres des aliments impurs, qui propageaient encore la contagion et en redoublaient l'intensité. On ne voyait plus que des fantômes dans les places publiques, dans les rues. Des rangs inférieurs de la société, le fléau ne tardait pas à monter jusqu'au riche, jusqu'à l'égoïsme et à l'opulence, qui s'étaient crus jusqu'alors à l'abri de toutes les misères humaines. Le prince était frappé de mort à côté de l'esclave, et l'esclave allait puiser, auprès du cadavre de son maître, les germes de la même agonie. Les pâtes héritières de cette population décimée, frappés d'une terreur qui les poussait à la folie, cherchaient, dans des pratiques superstitieuses, les moyens d'échapper à un si grand mal de combattre les causes qui avaient pu le produire. Rien n'annonçait la présence du fléau : point de bataillons de sauterelles qui obscurcissent les rayons du jour. L'air était serein, le ciel pur, le soleil brillant. Il se levait dans sa majesté, il se couchait dans sa gloire comme aux jours les plus heureux et les plus fertiles : un seul symptôme se faisait apercevoir. Le Nil, le père des fleuves, traçait sur le sol jauni-

tre un petit sillon d'eau limoneuse. Comment ne pas être frappé de ce qu'il y avait de surnaturel dans tout cela ? Un peuple ignorant, devait attribuer le malheur de l'Égypte à un pouvoir infernal et surhumain. Déjà plusieurs hommes paisibles qui avaient vécu en sages, et que le peuple regardait comme de mauvais génies, parce qu'ils s'éloignaient de la foule, étaient tombés victimes de cette ignorance barbare et de la frénésie qu'elle causait. Hassan, qui avait vécu presque ignoré dans la ville frappée de la peste, ne songea plus qu'à la quitter.

Mais où fuir ? La mort s'était emparée de toute la contrée, et si la vie se montrait, c'était sous une forme mille fois plus hideuse que la mort même. Les villes n'étaient plus que de vastes tombes ; les grands chemins des repaires d'assassins ; les champs, des théâtres de rapine, de meurtre et de débauche ; il n'y avait plus de justice parmi les hommes, plus de crainte de l'avenir ni du présent. Ce qu'il y a d'infernal dans notre race était déchaîné, et ce qui inspire de l'horreur à tous les hommes devenait un spectacle vulgaire auquel on ne s'intéressait même plus. Hassan se dirigea vers une des portes de la ville, dans l'espoir de trouver quelque lieu solitaire, quelque caverne ignorée où il pourrait mourir en paix, si la peste venait à le frapper. Personne ne l'avait arrêté dans sa route ; la surveillance n'existait plus ; chacun ne songeait qu'à soi.

Mais comme il passait sous un arc-de-triomphe antique, orné de statues colossales et de sphinx de granit qui semblaient sourire aux cadavres livides entassés près de leurs bases, son manteau fut arrêté par une main qui le força de se retourner. Il entendit un gémissent, tourna la tête, et un bras décharné sortit d'un monceau de cadavres comme pour le signaler à la vengeance populaire.

« Sois maudit, sois maudit, génie infernal ! criaient les maugrebins mourant ; mes frères, voici le misérable, le fils de l'enfer, le criminel plus atroce que tous les criminels dont les enchantements ont suspendu les nuages sur les monts d'Abysinie, et rejeté les vents salutaires sur les déserts de l'Éthiopie. Le voilà. Hâtez-vous de le saisir, car sa puissance est grande ; il y a peu de temps qu'il a échappé à mon poignard. Qu'il ne vous échappe pas, vengez les malheurs de l'Égypte sur cette tête maudite. »

En prononçant ces mots, il tomba mort. Une vingtaine d'hommes étaient accourus aux cris du mourant. Bientôt la foule des habitants avait entouré Hassan, qui, frappé de stupeur, ne répondait pas. Il se soulevait malgré lui du sourire satanique de son compagnon le pèlerin, des étranges miracles dont il avait été témoin, de la rapidité inconcevable avec laquelle il avait traversé l'Abysinie et l'Égypte, et du cal-

me surhumain que cet être bizarre conservait dans les circonstances les plus périlleuses. Hassan restait interdit et ne savait que répondre à ces étranges accusations. Les assistants s'élançèrent aussitôt sur lui, foulèrent aux pieds, dans leur précipitation, le cadavre du maugrebin, et entraînent le malheureux hadji vers un bûcher fumant sur lequel on brûlait les cadavres des morts. En vain, recouvrant son sang-froid, protestait-il contre un traitement si barbare ; l'éloquence la plus persuasive ne l'eût pas sauvé. Il s'agissait, comme l'avait dit le maugrebin, de venger l'Égypte ; et d'ailleurs cet homme, brûlé vif, était un spectacle assez curieux pour que le peuple, qui se l'était promis, ne s'en privât pas volontiers. Après une lutte inutile, le hadji fut donc traîné par cette multitude affamée, fatiguée et inexorable, jusqu'à la première marche du bûcher. On lui fit les bras avec des cordes, et une main vigoureuse le saisit pour le lancer sur la masse de cadavres qui se consumait lentement au milieu de la pyramide enflammée de bois de cèdre et de sandal.

« Attendez, cria une voix impérieuse, le moment n'est pas venu. Le bûcher va bientôt s'éteindre, et ce coupable pourra s'échapper ; qu'on apporte encore du bois, et que le bûcher s'élève à une hauteur qui ne permette pas à ce fils de l'enfer d'espérer son salut. »

Toute la populace cria que ces paroles étaient sages. Hassan se retourna et vit avec surprise, avec dégoût, le pèlerin qui l'avait accompagné dans sa route, et à qui il attribuait tous ses malheurs. Ce dernier s'approcha de Hassan et lui dit en langue turque, que ne comprenant pas ceux qui l'entouraient :

« Pourquoi m'avez-vous quitté au moment où j'allais entreprendre un nouveau voyage, plus intéressant encore que le dernier ? Avez-vous prétendu être libre et faire, selon votre gré et votre habitude ordinaire, vos réflexions philosophiques sur le mauvais gouvernement de la Providence ? »

Mais Hassan ne lui jeta pour toute réponse qu'un regard d'horreur et de mépris.

« Voilà bien les philosophes, reprit l'étranger ; ils se prétendent sages, et ne savent que maudire, médire ou se plaindre. Hadji Hassan, avez-vous grande envie d'être brûlé vif ? Je ne le pense pas. Écoutez-moi donc. Je vous apporte des nouvelles d'Abysinie. Le déluge fécond, attendu si impatiemment par ce peuple, est prêt à s'échouer du sein des montagnes dans le Nil, aujourd'hui desséché. Annoncez cette nouvelle au peuple, qui vous croira prophète, et qui, après vous avoir maudit, vous bénira. »

L'amour de la vie se fit entendre dans le sein du hadji. Je ne sais quelle

considérables de la mise en extraction de la carrière, s'ils n'avaient pas la certitude que les produits de cette extraction seraient employés pendant toute la durée de leurs travaux. Enfin, le conseil, pour éclaircir tous les doutes et rassurer toutes les hésitations, ajourne la continuation de la discussion à une prochaine séance, en invitant la commission à s'entourer des lumières des ingénieurs et des gens de l'art sur la nature du pavé de Livry.

M. Girard, au nom de la commission, chargée d'examiner s'il convient de demander l'érection du collège en collège royal, fait connaître au conseil, les conditions auxquelles M. Villemain, ministre de l'instruction publique, a promis, dès 1839, d'appuyer cette demande auprès du gouvernement. M. le ministre voudrait que la ville prit à sa charge les frais d'appropriation des bâtiments, le complément du mobilier, et qu'elle continuât l'allocation annuelle qu'elle consacre à son collège. Ces conditions sont inacceptables : l'enseignement est aussi complet que dans les collèges royaux ; le collège est en pleine prospérité, les produits de la régie commencent à diminuer les charges de la ville, rien ne commande les sacrifices énormes qui résulteraient de la proposition ministérielle. Toutefois, si le gouvernement, qui déjà dans son projet de loi sur l'enseignement secondaire, exprimait l'intention de placer un collège royal dans chaque chef-lieu de département, juge à propos de prendre à ses risques et périls, l'exploitation du collège de plein exercice de Nevers, dans l'état prospère où il est maintenant, la ville pourrait lui en faire l'abandon, en contribuant même pour une somme déterminée aux frais que ce changement entraînerait, et cette somme serait amortie au moyen de l'allocation annuelle qui serait maintenue jusqu'à extinction du capital voté. Telle est la proposition que présente la commission, et qui est adoptée par le conseil.

Une réclamation relative au nivellement des rues tracées au milieu de terrains détachés du Parc, est renvoyée à l'examen d'une commission.

Le conseil appelé à s'expliquer sur l'opportunité de l'autorisation que demandent les Sœurs de la Ste-Famille d'acheter une maison située sur la place de l'évêché, pour y placer un couvent de leur ordre, exprime le vœu que les statuts de cette institution religieuse lui soient préalablement communiqués.

La séance est levée.

#### Election de Château-Chinon.

Nous publions ci-après une lettre que nous adresse M. Pelletier-Dulas, à l'occasion de celle d'un électeur légitimiste insérée dans notre numéro du 10 décembre. Des explications nettes et précises auraient été sans doute préférables à des récriminations contre l'auteur des lignes dont se plaint M. Pelletier.

« Monsieur le rédacteur,

« Voyageant précisément pour l'intérêt de ma candidature parasite, je lis dans cette ville, la lettre signée un électeur légitimiste, insérée dans votre dernier numéro. Si cette lettre ne parlait que de moi, je me tairais ; elle parle de ma famille, je réponds.

« Ma famille ne compte pas seulement quinze, mais quarante électeurs dans l'arrondissement de Château-Chinon : depuis le conseil du département jusqu'à celui de la plus humble commune, elle occupe une foule de fonctions toutes gratuites, mais pas une salariée. Aucun de ses membres ne puise même un centime dans la grande coupe des impôts. Voilà à quel prix ma famille et moi nous vendons nos suffrages.

« Quant à votre correspondant, sans soulever le voile sous lequel il se cache, je ne crains pas de dire que sa famille ne peut offrir une pareille garantie d'indépendance, que, de

conviction soudaine lui persuada que la nouvelle apportée par l'étranger était vraie. Il parla d'abord à ses gardiens, puis à ceux qui se trouvaient près de lui, et demanda la permission de haranguer la multitude avant de mourir. Après quelques difficultés, cette permission lui fut accordée, et pendant que les piles de bois que l'on entassait pour son supplice s'élevaient sur le bûcher, il déclara, au nom de Mahomet, et de la voix la plus solennelle, qu'avant la fin du jour l'air serait purifié, le lit du fleuve rempli d'une eau fertilisante, la peste et la famine chassées à la fois de l'Égypte. Il dit que son supplice serait juste et qu'il y consentait si sa prophétie ne s'accomplissait pas à la lettre. Une grande rumeur s'éleva dans l'auditoire. Les uns s'étonnaient de son audace ; les autres l'accusaient d'impudence ; quelques-uns prétendaient que, quand même il userait de son pouvoir magique pour rendre la vie à l'Égypte, il n'en méritait pas moins la mort. Ce débat dura long-temps, et la majorité, qui soutenait avec force que le magicien devait être brûlé, en tout état de cause, allait l'emporter, lorsqu'on vit à l'horizon un étrange spectacle : une lumière jaune s'y développa par degrés, un bruit violent se fit entendre du côté du sud ; un vent froid, emportant avec lui tous les sables du désert, vint glacer le cœur de ces hommes qu'une ardeur brûlante avait dévorés depuis si long-temps ; une vapeur pâle s'éleva vers le centre du firmament, s'assombrit peu à peu, se changea en une masse lourde, et finit par envahir le ciel dont l'azur était si pur et si vif le matin même. Nuages sur nuages se développèrent comme des armées en marche ; la pluie, ce phénomène de l'Égypte, qui ne l'aperçoit et ne la bénit qu'une fois par an, tomba, non par gouttes comme dans les contrées occidentales, mais par larges ondées qui se précipitaient du ciel comme la chute subite d'une avalanche.

Enfin, tous les bruits partiels, les murmures du peuple, les sifflements des vents, le frémissement de la pluie tombante, se perdirent et se confondirent dans un grand bruit unique qui allait toujours en augmentant, et qui finit par tonner avec une force assourdissante sur toute la rive du Nil. Les populations rassemblées la saluèrent de leurs élans, qui se mêlaient à son tumulte. Enfin arriva la masse gigantesque des eaux, vagues noires surmontées d'écume blanchissante, et qui, se précipitant dans le lit naguère desséché, ne tarda pas à déborder sur la plaine.

Tout était confusion et allégresse turbulente, étonnement joyeux, terreur mêlée de reconnaissance. Enfants et femmes accouraient vers le géant qui ne cessait de s'agrandir, et qui, bondissant, franchissant tous les obstacles, dépassant les pilastres destinés à mesurer sa crue, remplissait au loin de ses flots tous les jardins, toutes les plantations ; enlevait les cadavres, lavait les souillures, baignait les édifices et entraînait jusqu'au bûcher funéraire sur lequel Hassan devait périr. Jamais révolution ne fut plus sabbite, jamais l'espérance et le bonheur

plus, il n'est ni électeur, ni républicain, ni légitimiste. Les républicains et les légitimistes de notre arrondissement n'écrivent point de pareilles lettres.

« Pour moi je signe mon véritable nom, je le mets toujours au bas de mes écrits et même de mes paroles.

PELLETIER, avocat.

« P. S. Vous avez admis l'attaque, vous admettez la défense sans que j'invoque la loi ; vous en avez pris l'engagement. »

Nous attendons toujours des candidats à l'élection de Château-Chinon, la profession de foi et les explications réclamées par notre article du 13. Nous ne voulons pas croire qu'ils reculent devant l'obligation de dire ce qu'ils sont, ce qu'ils pensent, et ce qu'ils feront. En gardant le silence, ils sembleraient tenir bien peu de compte de la dignité des électeurs, et donneraient à chacun le droit de penser qu'il leur importe de ne pas se faire connaître, et de ne pas prendre des engagements qu'on pourrait leur rappeler plus tard.

Espérons donc que ces messieurs, pour leur honneur, et par respect pour l'arrondissement qu'ils veulent représenter, se montreront bientôt au grand jour. C'est la seule manière honorable de briguer des suffrages.

Nous n'avons pas besoin de leur répéter que nos colonnes leur sont ouvertes pour se mettre en communication avec les électeurs, sauf, bien entendu, notre droit d'observation.

Nous rappelons à nos lecteurs la souscription ouverte chez M. Paultre, notaire, en faveur des incendiés de Fâchins, restés sans pain et sans asile dans cette saison rigoureuse. Les plus légères offrandes seront reçues avec reconnaissance.

La troupe de M. Auzier vient de quitter Nevers. Elle y a laissé en partant le souvenir d'une bonne action. Sa dernière représentation qui a eu lieu lundi était au bénéfice des victimes des inondations. Il est à regretter que le public n'ait pas montré plus d'empressement à s'associer à cette œuvre de bienfaisance. On devait espérer la salle pleine et la recette n'a été que de 67 francs, prélèvement fait des frais.

Le jeune Hélène, artiste de 8 ans, va donner prochainement un concert, à Nevers. Les journaux de Marseille font les plus grands éloges de cet intéressant virtuose, qui joue du violon avec un talent rare.

M. le baron de Vertpré, vient de faire don à la Bibliothèque de plusieurs publications importantes, relatives à l'agriculture et à l'industrie. *Le Cultivateur Anglais*, par Arthur Young, en 19 v. in-8°, avec planches, est au nombre des ouvrages généralement offerts par le donateur. Ces ouvrages forment 32 volumes in-8°.

M. Pierquin de Geubloux a fait déposer à la Bibliothèque, une brochure sur une inscription chrétienne. Bourges, 1840 in-8°.

On nous écrit de Decize :

Le 4 de ce mois, un pauvre cultivateur de Chassenay étant entré dans un cabaret, avait laissé son cheval et sa voiture sur le marché de Decize.

Grande fut sa surprise à son retour ; cheval et voiture avaient disparu sans que personne s'en fût aperçu.

Après s'être épuisé en vaines recherches, il se décida à faire annoncer le vol dont il était victime.

Pendant ce temps, le voleur cheminait tranquillement. Mais bientôt, à ce qu'il paraît, effrayé près d'Anlezy par le tapage bruyant de jeunes-gens avisés, il se crut poursuivi et s'enfuit, abandonnant sa proie.

ne succédèrent plus rapidement au découragement et au désespoir.

« Soyez prince, héros, dieu, demi-dieu, cela dépend de vous maintenant, dit l'étranger au hadji, que le peuple comblait de bénédictions ; vous le voyez, il ne s'agit que d'attendre et de profiter des chances favorables : c'est là tout le secret de l'ambition.

« C'est un dieu, c'est le plus puissant des hommes ! criaient en effet la plupart des spectateurs qui rendaient hommage à Hassan comme à un être surhumain.

« Laissez-vous tenter, disait le pèlerin, essayez le métier de roi, il est plus facile que celui de philosophe. »

Mais Hassan avait vu de trop près les flammes du bûcher funéraire pour désirer un trône si voisin de l'échafaud.

« Non, non, s'écria-t-il, tout ce que je désire, c'est de revoir l'Anatolie et d'y mourir paisible, loin de la haine et de l'enthousiasme d'une populace insensée.

« Voici un noble et magnifique aspect, dit le pèlerin à son ami. »

Après une longue et périlleuse traversée, ils avaient abordé au pied d'une haute montagne qu'ils gravissaient alors ensemble. Aussi loin que l'œil put s'étendre, tout était fécondité et richesse. Au centre de la vallée qui s'ouvrait à leurs pieds, on apercevait un petit village d'une beauté simple et pittoresque ; des vignobles et des vergers en tapissaient la double pente ; un ruisseau limpide coulait sur des cailloux qui semblaient de neige sur le gazon velouté ; des paysans joyeux chantaient en se livrant à ces travaux rustiques qui parlent toujours à l'âme de prospérité, de repos et de bonheur. Le sol, en s'étendant vers l'horizon, n'offrait qu'une suite de collines légèrement ondulées, couvertes de petits hameaux, de forêts et de jardins. Mais la montagne elle-même surpassait en beauté tout ce qui l'entourait, ses assises irrégulières s'élevaient comme les degrés d'un trône immense couvert de tapis naturels dont le coloris et le lisse défient toutes les inventions de l'industrie humaine. Les neiges entassées comme un diadème sur sa tête vénérable, brillaient sous les feux du soleil, comme une couronne d'argent et d'or. L'enthousiasme du hadji ne connut pas de bornes. Il se trouvait dans le midi de l'Europe, et il ne put s'empêcher de s'écrier que c'était là qu'il voulait choisir sa tombe ; que l'Abysinie avec ses tempêtes, l'Égypte avec sa peste et sa monotone grandeur, devaient céder le pas à une nature à la fois si féconde, si bienfaisante et si variée.

« Vous oubliez donc votre patrie, l'Anatolie que vous aimez tant, et ses cadis iniques, et le pillage qu'ils exercent sous le titre de magistrats ? »

« Sans doute, répondit Hassan.

« Mais cessons de nous occuper de l'avenir. Voici le soir ; le pays-

Le cheval fut trouvé près de la voiture renversée ; mis en fourrière, l'un et l'autre ont été quelques jours après remis au propriétaire.

On n'a pas encore découvert l'auteur du vol.

Depuis quelques jours le froid est très-intense à Nevers. La Loire charrie d'épais glaçons.

#### Tribunal correctionnel de Château-Chinon.

Audience du 12 décembre.

QUERRELLE CONJUGALE. — INTERVENTION DU VOISIN.

Il existe en la charmante petite ville de Luzy un ménage heureux entre tous les ménages, où les jours passent rapides et légers comme des songes, resplendissants comme le livre des mille et une nuits, gracieux et parfumés comme une page de Georges Sand ; un ménage fabuleux comme on n'en trouve que dans les récits de l'âge d'or, ménage modèle, où l'on passe sa vie à s'adorer comme parmi les bergers et les bergères de l'Opéra ; où la lune, toujours à son apogée, envoie chaque soir les douces causeries d'amour, les longues extases, les embrassements sans fin !

Cette félicité si rare était un objet d'envie et d'admiration à six lieues à la ronde. En vain dit-on partout que les jours se suivent, mais ne se ressemblent pas ; l'heureux couple donnait un démenti au proverbe.

Mais il advint qu'un jour, jour fatal hélas ! la discorde s'assit au foyer ; un orage passa rapide, imprévu, orage de colère et de jalousie, à la suite duquel vint éclater au logis une de ces tempêtes conjugales qui font le désespoir de la morale et les délices de la police correctionnelle.

Or donc, la jeune épouse était absente ce jour-là, absente contre sa coutume, et son mari n'était point avec elle ; le sieur F. était seul au logis et la soirée avançait ; en vain son oreille attentive aux moindres bruits du dehors croit à chaque instant devenir les pas légers de son Aspasie. Aspasie a imprudemment oublié l'heure, elle oublie hélas ! que son mari est impétueux et jaloux, qu'il compte loin d'elle les instants avec angoisse, et que les heures d'attente s'écoulent pour lui lentes et convulsives.

Elle y songe enfin, mais trop tard ! onze heures viennent de sonner au timbre de l'horloge fatale, elle veut rentrer, elle accourt... désespoir ! dans un moment de colère, F. a verrouillé la porte et juré ses grands dieux qu'Aspasie ne rentrerait point.

En vain la triste épouse crie et supplie au dehors, la porte ne s'ouvre point, F. reste inexorable ; il ne veut rien entendre, se refuse à toute explication, et la douce Aspasie n'obtient de lui que ces paroles cruelles : *vas coucher où tu voudras.*

Après quoi le sieur F. éteint sa lumière et se couche tranquillement en fumant sa pipe, tandis que sa femme ébraulée à coups réitérés la porte de la maison.

Sur ces entrefaites, un voisin veut obligeamment interposer ses bons offices ; après avoir, sans résultat, parlé au dehors, le sieur D., abandonnant des préliminaires de conciliation jugés inutiles, entreprend le siège de la maison pour réintégrer la femme en dépit du mari dans le domicile conjugal, et livre un assaut dont il dirige sagement les opérations ; une échelle est placée au devant d'une croisée, les carreaux sont brisés, la fenêtre s'ouvre, et la timide Aspasie, pour se précipiter dans les bras de son ingrat époux, escalade son propre domicile.

Surpris dans ses derniers retranchements par cette manœuvre hardie et imprévue, le sieur F. improvise un plan de défense et s'efforce de reprendre l'avantage en opposant à l'invasion une résistance désespérée ; mais trahi par la fortune et violemment frappé dans la lutte, il voit la victoire se tourner contre lui, et les assiégés restent maîtres du champ de bataille.

Le lendemain la paix était faite au ménage, on s'adorait plus qu'à jamais ; les rires joyeux et les folles caresses avaient effacé les impressions de cette nuit d'orage, le calme et le bonheur étaient rentrés au logis.

Et ce même jour le sieur D. était cité en police correctionnelle, à la requête des deux époux, pour répondre sur une plainte en voie de fait et en violation de domicile.

Le tribunal a, dans les motifs de son jugement, consacré formellement le principe de non-intervention en matière conjugale, et a condamné le prévenu, malgré ses louables intentions, en dix jours de prison.

Le sieur D. apprendra, à ses dépens, qu'il ne faut pas mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce.

#### TRAVAUX LÉGISLATIFS.

##### Chambre des Députés.

Séance du 12 décembre.

Le ministre de la guerre a présenté à la chambre l'exposé des motifs et le texte d'un projet de loi spécial pour les fortifications de Paris. 140 millions, y compris le crédit de 13 millions déjà ouvert sur l'exercice de 1840, formeront le taux de la dépense nécessitée par le système adopté.

ge s'obscurcit ; nous n'avons ni toit, ni abri, ni asile, et les astres qui vont briller au ciel ne suffisent ni à éclairer notre route, ni à satisfaire notre faim. »

Ces remarques étaient trop judicieuses pour ne pas être écoutées. Le pèlerin marcha le premier, et le hadji le suivit. Le sentier dans lequel ils s'étaient engagés tous deux descendait vers le profond de la vallée, et même, sous les dernières lueurs du crépuscule, la beauté du lieu ne s'évanouissait pas toute entière. De nombreux ormeaux, aux longues branches flexibles, formaient une voûte semblable à celle des mosquées, et la transparence des feuillages, leurs verdure variées, rappelaient l'éclat presque magique des vitraux. Ils descendirent encore, et trouvèrent une multitude de sièges naturels formés par les racines de vieux arbres qui semblaient inviter le voyageur à s'y reposer. Les oiseaux, que l'on troublait rarement dans leur solitude, chantaient leur hymne du soir sous la feuillée qui les abritait, et un sentiment de repos, de grandeur, de mélancolie, se répandait sur tout le paysage. Hassan, accoutumé aux formes et aux aspects orientaux, trouvait un nouveau plaisir dans cette solitude enchanteresse, qui avait pour lui le prestige de l'imprévu. Il aurait voulu s'arrêter, écouter, attendre, mais son compagnon eut soin de l'avertir qu'une forêt italienne avait souvent des hôtes plus dangereux que les habitants des bois, et qu'il devait se hâter, dans l'intérêt de sa sûreté même, de s'acheminer vers l'édifice qui devait lui donner asile. A peine cet avis fut-il donné qu'une foule d'hommes armés s'empara d'eux, les garotta et les conduisit à bord d'un petit chebec algérien.

Hassan était devenu esclave d'un pirate algérien. Le chebec rencontra une frégate française qui le prit à tribord, lui lâcha deux bordées de coups de canon, et le coula bas. Notre hadji s'attacha, en tombant à la mer, à un fragment d'échouille, et recueilli par la frégate qui fit voile pour Gibraltar et ensuite pour Lisbonne. Hassan, qui n'avait jamais vu de ville européenne, fut frappé de la beauté bizarre de cette ville, la cité la plus saine et la plus pittoresque de tout le continent. Debout sur le pont du navire, il fixait ses regards sur ce panorama vraiment magique. Quelle fut sa surprise, quand il vit que toutes ces rues si agréables à l'œil étaient à demi ensevelies dans la fange, tous ces beaux palais en ruine, et toutes ces maisons gothiques souillées d'immondices ! Il reconnut que, pour admirer les choses de ce monde, il faut les contempler à distance.

Mais la plus indolente de toutes les villes d'Europe est encore, pour un Oriental, une merveille de mouvement et d'activité. Hassan se promena long-temps sur les quais et sur les places publiques, charmé de la nouveauté du spectacle.

« Que cette industrie européenne est miraculeuse, disait-il à son compagnon, et quel courage il faut aux hommes pour se condamner à ce perpétuel mouvement ! Si la nature n'a pas donné aux Occidentaux



Après M. Soult est venu M. le ministre des finances, qui a réclamé d'abord de nouveaux crédits supplémentaires pour 1841, puis ensuite l'autorisation de mettre en circulation des bons royaux. A la suite de ces deux demandes, M. Humann a annoncé qu'il présenterait encore de nouveaux moyens pour faire face aux nécessités du trésor.

Dans ces diverses présentations, MM. les ministres ont encore mis beaucoup de soin à rejeter sur leurs prédécesseurs la responsabilité de la situation.

Ici l'ordre du jour a appelé les rapports de la commission des pétitions. MM. Beudin, Charmaule et Meilheurat sont successivement montés à la tribune pour entretenir la chambre de diverses pétitions sans intérêt, qui, du reste, ont été toutes repoussées par l'ordre du jour.

FAITS DIVERS.

Les cendres de Napoléon ont été accueillies avec le plus ardent enthousiasme par les populations à travers lesquelles elles ont passé depuis le Havre jusqu'à Paris. Nous regrettons que l'exiguïté de notre format ne nous permette pas de reproduire tous les détails intéressants publiés par les journaux de Paris sur ces patriotiques manifestations, qui d'ailleurs ne pouvaient égaler la solennité du 15, dont nous rendrons compte dans notre prochain numéro.

L'Almanach démocratique a été déclaré innocent par la chambre des mises en accusation.

Mais c'est après sept semaines, quand la publication a beaucoup perdu de son opportunité, lorsque les frais de rédaction, d'impression, de publicité sont à la charge de l'éditeur.

Voilà donc quelles garanties ont chez nous la presse, la propriété littéraire et la librairie!

La cour de cassation a rejeté le pourvoi de Mme Laffarge.

Nous lisons dans le National de l'Ouest, journal de Nantes: « On nous écrit des bords de la mer que l'on désarme les côtes. On sait que le cabinet du 1er mars avait donné l'ordre de mettre les côtes en état de défense; celui du 29 octobre les fait désarmer, sans doute pour donner à Lord Palmerston une preuve de la sincérité de son amour pour la paix à tout prix.

On écrit de Vienne, 1er décembre: « On assure qu'après les conférences militaires un corps d'observation fédérale se formera à la frontière française, et il est en outre question d'un emprunt que les états de la confédération garantiront en commun.

La bourse est toujours fort émue. De nombreuses fluctuations ont lieu sur tous les cours. »

Les préparatifs militaires continuent en Allemagne. Il est question suivant la Gazette de Leipzig de former un corps d'armée autrichien près du lac de Constance; des troupes prussiennes seraient réunies à Saarbruck et le 8e corps d'armée de la confédération germanique se mettrait en mouvement vers la même époque.

On écrit de Saint-Petersbourg à la Gazette de Silésie: « Le bruit court qu'au printemps prochain les régiments des gardes seront embarqués à Cronstadt et débarqués sur les côtes de la mer Baltique, d'après un plan arrêté entre les puissances alliées. »

Une lettre de Francfort, datée du 5 décembre, nous annonce qu'un camp va être formé près de Worms, composé de cinq régiments autrichiens, parmi lesquels on cite ceux de Rudolph, Langenan, Palombini et Latour; plus, six batteries d'artillerie et cinq régiments de cavalerie, dont un, par une attention délicate, se trouve celui de Cobourg. Ces régiments viennent tous de l'intérieur de l'Autriche.

M. de Metternich, comme on sait, est fort lié avec lord Palmerston. Vienne est, sur le continent, l'instrument de Londres. Ce camp est donc évidemment un nouvel effet de l'amitié anglaise, qui s'efforce d'entraîner contre nous la confédération germanique. Il est remarquable, dans tous les cas, que cette première mesure vient de l'Autriche; elle est un singulier encouragement au projet de désarmement de notre cabinet.

On a reçu d'Alexandrie les pièces de la négociation dont l'amiral Napier a été l'agent auprès du vice-roi. Ce sont les lettres échangées entre l'amiral Napier et Boghos-bey, avec le texte de la convention qui a été signée par Mehmet-Ali. Le pacha retient la flotte turque, jusqu'à ce que la Porte ait ratifié l'arrangement. Il est fait mention dans ces lettres d'une démarche de la France sur laquelle le pacha paraissait compter. Cette dernière espérance n'était qu'une illusion; M. Guizot avait cédé avant le pacha.

Nous apprenons avec regret que les quelques grenadiers de l'île d'Elbe que la mort n'a point encore moissonnés n'ont pu, malgré les démarches de quelques-uns de leurs officiers, obtenir une place d'honneur dans le cortège impérial. On a voulu les confondre dans la foule, et l'on n'a pas daigné les mettre à même de figurer avec leur uniforme autour du char funèbre dont ils eussent été le plus vénérable ornement. L'amitié de Napoléon pour ses vieux grognards et leur dévouement pour lui est une des traditions qu'on se rappelle avec le

des plaines aussi riches qu'à nous, enfants de l'Asie, les Européens ont su, à force de se dompter et de se vaincre eux-mêmes, créer, pour leur usage, un monde magique né de leurs œuvres. Qu'ils sont admirables ces mille vaisseaux, et cette forêt de mâts tremblants, et ces pavillons teints les couleurs qui frémissent sous la brise et se peignent dans les eaux! Comme il disait cela, une grande nue couvrit le ciel et le noir fit, la terre trembla sous ses pas comme si le sol, perdant sa solidité première, se fût transformé en vagues mouvantes. Un grand cri populaire sortit à la fois de tous les palais, de toutes les maisons, de toutes les églises, on fuyait en tumulte de tous côtés. Les cathédrales et les palais craquaient à la fois, tombaient sur les fugitifs, roulaient sur eux et semblaient les poursuivre de leurs masses brisées. Au sein même de la mer, de nouveaux gouffres s'ouvraient, et tous ces navires que Hassan venait de contempler s'y abîmaient à la fois. Un immense bloc de granit, qui occupait une partie du quai, servit de refuge aux deux Asiatiques et à une partie des habitants. Mais cette masse granitique qui semblait profondément enracinée dans les entrailles de la terre, s'entr'ouvrit, se fendit et se déchira comme une mince feuille de papier; ce ne furent plus alors que convulsions horribles, lueurs incertaines, inutiles efforts, affres épouvantables, étranges agonies. Longtemps le malheureux Hassan lutta au fond de l'abysses, et par je ne sais quel prestige surnaturel, pendant que les flots furieux roulaient sur sa tête, il croyait voir debout et marchant sur les eaux, calme, grave et toujours austère, le pèlerin son guide qui semblait triompher des éléments, et braver la nature dans ses fureurs. Hassan, qui se sentait périr, trouva la force de faire une réflexion dernière, et reconnut qu'il avait eu tort de tenir le destin et d'accuser la Providence, alors que dans son beau palais d'Anatolie il jouissait de tous les biens de la vie qui ne pouvaient le satisfaire. Un rayon de pitié plus douce et de résignation à la volonté céleste jaillissait du fond de son âme, lorsqu'il vit son dernier moment approcher. Alors par un mouvement violent et extrême, il essaya de remonter à la surface des eaux, mais tout à coup il ouvrit les yeux: quel étonnement! il se vit couché sur un sofa dans un salon splendide; sur un coussin se trouvaient des fruits, auprès du coussin une coupe d'or renversée, et non loin de Hassan une jeune femme debout qui tenait un pistolet à la crosse d'argent ciselée, et qui s'approchant d'une fenêtre étroite pressa la détente et fit partir le coup. Hassan reconnut Zuleika la Circassienne, celle dont il avait dédaigné la beauté digne du sérail du Grand-Seigneur. Hassan avait dormi, mais le sommeil lui avait donné une leçon puissante; il avait appris que le plus grand malheur pour l'homme, est ce bonheur sans mélange qui ne lui laissant ni espérance ni désir, ne lui apporte que la satiété ou l'ennui; et qu'enfin un lien indissoluble attache sur la terre, par une loi que rien ne peut intervertir ni changer, le bien et le mal, la volupté et la douleur, la mort et la vie, l'ombre et la lumière, la souffrance et la volupté.

[Deux Britanniques.]

plus d'intérêt dans toutes les classes du peuple. N'avoir pas compris ce qu'il y avait de populaire dans ce souvenir est une faute, et c'est pis qu'une faute d'avoir méconnu ce qu'il y avait de touchant dans l'empressement de ces anciens compagnons de gloire à venir pleurer sur le cercueil de leur général.

[Courrier Français.]

L'hôtel royal des Invalides vient de recevoir de la chambre des pairs, pour être consacrés au tombeau de l'empereur Napoléon, les quarante-huit drapeaux et étendards qui faisaient partie de ceux pris à Austerlitz et qui furent envoyés au sénat. Depuis 1795, ils décoraient la salle des séances.

Voici ce que M. Guizot écrivait en 1820 de Buonaparte et des Buonapartistes:

« Le mal immense qu'il nous a fait est un mal intérieur et profond qui échappe à beaucoup d'esprits, ou dont ils ne s'inquiètent point. Il a occupé les imaginations ardentes, absorbé les existences actives. Il a exercé les hommes en les corrompant; c'est le plus puissant moyen pour les séduire. Aussi vit-il encore; aussi son nom agit-il encore sur la multitude.... Il est impossible qu'il ne remplisse pas encore la pensée d'un certain nombre d'individus, qu'il n'exerce pas, sur certaines classes du peuple, un empire très réel.

« Qu'on déplore ce mal, je le conçois; qu'on s'en défende, il le faut; mais il n'a rien qui doive surprendre, ni qui puisse faire désespérer de la patrie.... Le parti national a lutté et vaincu. A coup sûr, le Buonapartisme n'est point pour nous le parti national. Il prend tous les masques, je le sais; à ceux qui déplorent la faiblesse actuelle du pouvoir, il rappelle la force du régime impérial, etc.... ( Suit l'énumération de tous les masques que prend le Buonapartisme. )

« Voici encore un extrait copié dans le Moniteur de Grand, écrit par M. Guizot et dirigé par les directeurs actuels du Journal des Débats:

« Napoléon est le dévastateur du monde, il est un monstre de trahison, un souverain de saturnales, le fléau de l'humanité, il a tué l'honneur, nourri le peuple de mensonge; il est l'ennemi du monde, il souffle partout la discorde et le sédition, égarant, trompant les peuples pour les asservir. Il est le jacobinisme sur le trône, il est un Hélogabale, un violateur parjure, il est un oppresseur, un usurpateur, un abominable tyran, son système est celui que Gaius Gracchus reprochait aux tyrans de son pays, massacrer, piller, mentir, dépeupler, il a fui comme un lâche à Leipsick, etc, etc.

« Nous aurions voulu douter de la nouvelle donnée par l'Armoricain, que l'escadre de réserve aux ordres du contre amiral Lalande devait se rendre à Brest pour y passer l'hiver; mais la nouvelle est positive. Une décision vient d'être prise à ce sujet par le ministre de la marine.

La cherté des approvisionnements, à Toulon, est le motif mis en avant pour justifier cette mesure, dans laquelle beaucoup de personnes ne voudront voir qu'une nouvelle satisfaction donnée à l'Angleterre, qui n'a pas voulu permettre la réunion d'une flotte de vingt vaisseaux dans la Méditerranée.

Ce n'est pas là ce qu'avait semblé annoncer l'amiral Duperré lors de la discussion de l'adresse.

[Commerce.]

M. le baron Mounier, dit le Morning Herald, est venu remplir à Londres une mission confidentielle, qui consistait à obtenir que le pachalik de Saint-Jean-d'Acre fût conservé à Mehmet-Ali. Le gouvernement anglais n'a point accueilli cette demande.

On lit dans la Sentinelle de Toulon:

« Une insurrection vient d'éclater en Thessalie; elle est conduite par un Grec nommé Valence et on croit que les Albanais s'adjoindront à lui. On apprend aussi que les Grecs d'Iparsa sont en insurrection.

Le discours de M. Guizot, imprimé extraordinairement, on ne sait au frais de qui, n'a pas été adressé seulement aux propriétaires des cafés et cabinets de lecture de la capitale, il a de plus été envoyé franco à tous les maires des villes et villages du royaume. Nous apprenons même que beaucoup de ces magistrats l'ont donné aux maîtres d'école de leur commune, avec recommandation de le faire lire à leurs écoliers. On nous écrit du département de l'Aisne que, chaque matin, dans les écoles ou enseignements mutuels d'un grand nombre de communes, les élèves écoutent des lambeaux de phrases de M. Guizot. C'est sans doute ainsi que M. le ministre des affaires étrangères espère, suivant son expression, moraliser les masses. [Sicile.]

On lit dans le Moniteur de Grand du 13 juin 1815: cinq jours avant la bataille de Waterloo dans une description du trône dressé au Champ de Mars pour le vote de la nouvelle constitution de l'empire:

« ... Déjà, sur le théâtre préparé pour le nouveau trône, se montent les grands et les princes du nouvel empire. Le plus éminent d'entre eux est le maréchal Ney.... Près de lui, est cet autre maréchal qui, dans la succession de ses différents rôles, aura fondé le monument de Quiberon et fait dévaster les habitations de la Vendée, aura célébré les obsèques de Louis XVI et la résurrection de Napoléon, aura été ministre de Louis XVIII quand Buonaparte conspirait, et major général de Buonaparte quand Louis XVIII était trahi! »

Ce portrait de M. Soult, d'après M. Guizot, pourra paraître d'autant plus piquant, au moment où l'un et l'autre, réunis dans un même cabinet, sont appelés à recevoir les cendres de Napoléon.

On lit dans le Droit:

Plusieurs arrestations ont été faites hier dans la journée: la première, qui paraît se rattacher à l'affaire Darmès, a eu lieu par la suite d'une perquisition opérée chez le sieur Armand Pilloux, ouvrier peintre, rue des Vinaigriers. Cet homme était fort lié avec Valentin Ducloux, cocher de cabriolet, qui depuis quelque temps se trouve détenu préventivement pour le même sujet; on a saisi chez lui plusieurs armes et des munitions de guerre.

D'après les ordres du procureur du roi, deux autres arrestations ont été aussi effectuées, celles des frères Bacarie, l'un ouvrier mécanicien et l'autre layetier, tous deux demeurant rue du Petit-Horleur. La prévention dont ils sont l'objet semble se rattacher au meurtre des deux sergents de ville. Les frères Bacarie avaient trouvé le moyen, jusque-là, de se soustraire aux recherches de la justice.

Voici ce qu'on lit dans la Gazette de Tribunaux:

« Nous ne croyons pas ces renseignements exacts, et les trois arrestations dont il s'agit ayant été opérées en vertu de mandats décernés directement par délégation de la cour des pairs, il est plus probable que la prévention, sous laquelle le sieur Armand P... et les deux frères B... se trouvent en ce moment écroués à la prison de la Conciergerie, se rattache à l'attentat d-Darmès, sur lequel l'instruction se poursuit avec une nouvelle activité. »

Il résulte de expériences authentiques faites pas les chimistes de la faculté de Paris, et par la plupart des membres de l'Académie royale de médecine, que le Sirop et la Pâte de NAFÉ d'ARABIE ne contiennent pas d'Opium, et qu'il ont les pectoraux les plus efficaces pour guérir les Rhumes, catarrhes et affection de poitrine. Dépot à Nevers chez Mme Henriot directrice des messageries Lafitte.

BULLETIN DU SOIR.

Les bureaux de poste de Paris ont été fermés hier à midi. Nous n'avons donc pu recevoir aucun détail sur la cérémonie du 15. Notre correspondant nous écrit les lignes suivantes:

Nous écrivons ces lignes pendant que tout Paris se porte en foule vers les lieux que doit traverser le cortège de Napoléon. Depuis sept heures du matin, le tambour retentit dans tous les quartiers de la capitale, les légions de la garde nationale se rassemblent et partent avec ardeur pour occuper les places qui leur ont été assignées. La ville n'a pas précisément un air de deuil: on dirait qu'il s'agit de célébrer une grande fête militaire à la suite d'une glorieuse victoire remportée sur nos plus redoutables ennemis. C'est qu'en effet c'est presque une victoire pour la France, de posséder enfin dans son sein les restes du héros qui a si constamment lutté pour son indépendance et sa nationalité.

C'est hier vers quatre heures et demie que la flotille impériale est arrivée à Courbevoie. Une batterie d'artillerie placée près de l'endroit où doit s'opérer le débarquement, l'a annoncé à toute la capitale: le canon des Invalides a presque simultanément retenti, et alors, d'un bout de Paris à l'autre, on n'a plus entendu qu'un cri: Napoléon est à Courbevoie. La nuit commençait à venir et cependant un nombre immense de spectateurs s'est aussitôt porté hors la ville pour aller saluer les précieuses dépouilles.

Le programme serait que lorsque le canon se ferait entendre, toutes les cloches seraient mises en branle et sonneraient à grande volée: mais le clergé parisien a objecté que le corps de l'empereur se trouvait encore sur le département de Seine-et-Oise et que les réglemens de l'église s'opposaient à ce qu'on sonnât avant l'arrivée du cortège sur le département de la Seine.

Quoiqu'il en soit, le canon avait parlé et tout Paris tressaillait de satisfaction et d'attente. Le soir, les théâtres ont été peu fréquentés: mais, malgré la violence du froid, le public s'est porté en foule aux Champs-Élysées pour voir les préparatifs de la cérémonie de ce jour. Ce matin, tous ces préparatifs ne sont pas encore terminés, et ils resteront inachevés, car il serait vraiment impossible au milieu de l'affluence, qui prend place partout, de continuer les travaux.

Le cortège ne se mettra en route qu'à onze heures: des ordres ont été donnés pour qu'on pressât la marche de manière à arriver aux Invalides vers midi et demi.

Le cortège est essentiellement militaire: il semble qu'on l'ait ordonné ainsi, afin d'avoir plus promptement sous la main une force armée imposante, dans le cas où l'on en aurait besoin pour réprimer quelque tentative qui, nous en avons l'assurance, n'aura pas lieu.

M. Guizot, est depuis trois jours, dans une exaspération impossible à décrire; son collègue M. Duchâtel a voulu le dissuader de paraître au cortège en lui montrant des rapports de police dans lesquels il était dit que, si M. Guizot était aperçu, des gardes nationaux étaient fermement résolus à le faire mettre à genoux devant le corbillard et à le forcer de faire publiquement amende honorable pour sa trahison de 1815. On nous assure que M. Guizot ayant vu que les choses prenaient cette gravité, s'est résigné à briller par son absence.

La population parisienne a été vivement remuée par l'approche du solennel spectacle dont elle va être témoin: l'agitation est telle qu'il est bien difficile qu'elle demeure parfaitement calme en présence d'un cercueil qui lui rappellera tant de grandeur, alors qu'elle a à gémir de tant d'abaissement: mais, nous le répétons, nous avons l'assurance que si des manifestations ont lieu, elles ne seront contraires ni aux lois, ni à l'ordre.

Il est onze heures, le canon se fait entendre: dans quelques instants, Napoléon passera sous l'arc de triomphe et rentrera dans sa capitale. Oh! pourquoi n'avons-nous à lui offrir, à son retour, que les traités de 1815 se rattachant au traité du 15 juillet par vingt-cinq années de honte!

Louis-Philippe et sa famille viennent de partir pour se rendre à la chapelle des Invalides.

Hier, dans l'après-midi, trois mille élèves des écoles de droit et de médecine, se sont rendus au ministère de l'intérieur, pour solliciter de M. Duchâtel l'autorisation de faire partie du cortège; le secrétaire particulier du ministre leur a répondu, que le cortège devant être purement militaire, il était impossible d'accueillir leur demande. Les délégués des écoles ont protesté contre cette décision, en déclarant qu'ils se rendraient à la cérémonie de ce jour; qu'il suffirait les élèves de l'école polytechnique de leur ouvrir leurs rangs, et que si l'autorité s'opposait à ce qu'ils entrassent dans le cortège, elle serait responsable de tout le désordre comme de tous les malheurs qui pourraient s'en suivre. Les élèves des écoles ont tenu parole. Ce matin, à huit heures de 3000 jeunes gens se sont dirigés vers les Champs-Élysées où nous aimons à croire qu'on leur aura donné la place qui revenait de droit à cette noble jeunesse sur laquelle Napoléon avait fondé tant d'espoir.

Une centaine de gardes nationaux ont formé le projet de se rendre aujourd'hui à la place des Invalides, et de déposer sur la statue du maréchal Ney une couronne d'immortelles à laquelle sera jointe cette inscription:

« A la mémoire du maréchal Ney, assassiné par la coalition, et réhabilité par le peuple français. »

La statue du maréchal Ney est placée sur la ligne que doit parcourir le cortège. Quelle figure feront MM. les membres de la chambre des Pairs, qui ont condamné le brave des braves, MM. Pasquier, Molé, Portalis et autres, quand ils passeront devant la statue de cette illustre victime!

L'invitation d'assister à la cérémonie avait été envoyée à tous les ambassadeurs des puissances étrangères. Tous ont refusé.

L'étranger a juré de nous insulter jusque chez nous; nous savons que sur les ordres envoyés par lord Palmerston, l'ambassadeur britannique prépare pour vendredi prochain une fête destinée à célébrer le triomphe de l'Angleterre en Orient et la défaite de Mehmet-Ali, l'allié de la France. Tous les ambassadeurs des puissances étrangères seront réunis à cette fête dont la magnificence et l'éclat tiendront, dit-on, du merveilleux. Il ne manquera qu'une chose à ce gala de l'étranger, c'est la présence de M. Guizot et de ses collègues: ils seraient là en famille, ambassadeurs et ministres de l'étranger, célébrant l'abaissement de la France.

Une vive altercation a eu lieu entre M. Guizot et M. Duvergier de Haurange, à propos de la lettre de lord Melbourne que M. Guizot, dans son impudeur, prétend avoir ignorée. M. Duvergier, abordant dans la salle des conférences le ministre des affaires étrangères, s'est plaint en termes énergiques de l'indifférente résignation avec laquelle le gouvernement avait accepté cette insolente provocation du ministre anglais. Comment, s'est écrié, M. Duvergier, vous osez soutenir M. Guizot, que vous avez ignoré l'existence d'une lettre officielle, adressée au roi des Belges que vous aviez choisi pour négociateur de vos affaires? — Aimeriez-vous mieux à répondre l'homme de Gand avec une dignité affectée, que le gouvernement fit mine de connaître les injures qu'on lui adresse? — Sans doute, a repris brusquement M. Duvergier, cela vous mettrait dans la nécessité de les venger.

On sait que lord Melbourne a écrit au roi des Belges une lettre où il est dit que si la France continue ses armements, l'Angleterre ira balayer tout cela.

Lorsque déjà une partie du journal était mise en page, nous avons reçu la lettre suivante que nous nous contentons aujourd'hui d'insérer sans commentaire:

Monsieur le Rédacteur,

Encore une lettre de moi; mais vous la rendez nécessaire. Je déclare faux, de tout point, le récit que contient à mon sujet votre feuille du 13 de ce mois. Ignorez encore si, soit avant son élection, soit après, M. de Champlâtreux a insisté pour me faire nommer juge à Nevers ou autre ville.

S'il l'a fait, comme vous le prétendez, j'affirme que c'est non-seulement sans demande de ma part, non-seulement sans convention arrêtée avec moi ou un autre pour moi, mais encore entièrement à mon insçu.

J'ajoute que s'il l'a fait et dans l'intention d'acheter ou de payer un service du genre dont vous parlez, et que je l'eusse su, il n'aurait jamais eu mon suffrage.

Je n'ai besoin de vous demander plus formellement l'insertion. Elle est de droit.

Agréez mes remerciements de m'avoir fourni cette occasion de donner une explication que j'attendais et désirais.

PELLETIER.

avocat à la cour royale de Bourges.

**Annonces, avis divers.**

**FONDS**

DE TRAITEUR

**A VENDRE,**

et

**Maison à Louer.**

Ce Fonds, avantageusement connu depuis vingt ans, jouit d'un excellent achalandage, et est exploité par le sieur Bruniot, traiteur à Nevers.

S'adresser rue St. Etienne, au-dit sieur Bruniot, qui en est propriétaire.

**A l'Orange du Portugal.**

**MIELLE-SALOMON,**

Rue du Commerce, à Nevers.

Comestibles, fruits secs et salaisons, thon mariné, truffes du Périgord, anchois et sardines à l'huile. Dépôt des fromages de Roquefort, Sassenage et autres; épicerie et parfumerie. Dépôt de Chocolat Mesnier.

**A VENDRE,**

POUR CESSATION DE COMMERCE.

**UN FONDS**

DE MERCERIE ET BONNETERIE,

Situé rue du Commerce, n° 8.

Ce fonds très-bien achalandé est exploité par Mme Buisson-Valois qui le quitte pour cause de maladie.

**AVIS.**

RUE DU COMMERCE, 28.

**ROUZIER JEUNE,**

COIFFEUR.

Depuis longtemps M. Rouzier jeune, coiffeur à Nevers, pouvait offrir dans son magasin, tout ce que la mode a de meilleur goût. Arrivé tout récemment de Paris, il en a rapporté un choix délicieux d'objets de nouveautés. On trouve chez lui les cravattes les mieux choisies, les cannes les plus élégantes, les instruments de toilette les plus délicats, en un mot, tout ce qu'à Paris même pourrait désirer le fashionable le plus exigeant.

**CHANGEMENT DE DOMICILE**

par cause d'agrandissement.

M. Rouget a l'honneur de prévenir le public qu'à partir du 15 courant, son Magasin de Marchand-Tailleur, maintenant rue de la Pelleterie, n° 5, sera transporté, rue du Commerce n° 39, Maison Rigondet, au premier, entrée rue de Nemours.

Il tiendra, comme par le passé, un Assortiment de Draps et de Nouveautés pour Pantalons et Gilets; et il continuera surtout à faire à des prix modérés.

**BOYAU CROIZIER**

LIBRAIRE,

Successeur de Mlle BRUN,

Rue des Orfèvres, à Nevers.

Vient de recevoir un joli assortiment de cartonnages, couleurs en boîtes, objets de mathématique, et en général tout ce qui concerne les fournitures de bureau, cabinet de lecture, au courant de toutes les nouveautés.

Abonnement au mois pour la ville 2 fr., hors la ville, 3 fr.

**IMPRIMERIE DE J. PINET.**

EN VENTE,



DE LA

**NIÈVRE.**

**Année 1841.**

**PREMIÈRE PARTIE.**

Calendrier, foires, marchés, apports des départements de la Nièvre, de l'Allier, du Cher, de la Côte-d'Or, de l'Yonne, de Saône-et-Loire. Administrations départementales, civiles ecclésiastiques et militaires et des principaux établissements. — Routes. — Postes. — Messageries, etc.

**SECONDE PARTIE.**

Listes générales du jury. — Notice sur les usines du département. — Table indiquant combien on peut ensemercer de terres (en ares) avec un certain nombre de litres de froment.

Table indiquant combien il faut semer de froment dans un are.

Conversion du boisseau de Nevers (30 livres poids de marc) en décalitres.

Grand tableau renfermant 1° une table qui indique les rapports de prix de la livre usuelle et du kilogramme, dans leurs principales subdivisions, depuis 2 sous ou 10 centimes, jusqu'à 5 francs. Cette table est mise à la portée des personnes même qui n'ont aucune notion de calcul.

2° Une table indiquant le rapport du prix du mètre avec celui de l'aune et réciproquement depuis cinq centimes, jusqu'à 20 francs, et enfin des tables de conversion et de déduction pour les opérations les plus usuelles et les plus compliquées.

Une émeute au couvent de La Charité, au 12<sup>e</sup> siècle.

Extrait de baptême de St-Just, pièce constatant que ce conventionnel est né à Decize.

Deux chartes d'affranchissement d'une famille serve par Mme veuve de Damas de Crux en 1473.

Charte d'affranchissement personnel, 26 mars 1497.

Mariage de Mlle Anne Robinot, avec messire Jean de St-Just de Richebourg, écuyer, extrait des registres de la paroisse de Decize.

Lettre de M. Gallois, conducteur des ponts et chaussées à M. Pierquin de Gembloux.

Ephémérides du département de la Nièvre, depuis le 1<sup>er</sup> décembre 1839 jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 1840. — C'est l'histoire du département durant l'année qui vient de s'écouler.

Tableau météorologique.

EN VENTE, à Paris, rue Lepelletier, 3; à Nevers, chez Lacoche, libraire, dépositaire de l'Almanach Populaire.

**PUBLICATIONS RÉFORMISTES.**

DISCOURS DE M. MICHEL (DE BOURGES), SUR LA RÉFORME ÉLECTORALE. — Prix : 25 c. l'exemplaire, 2 fr. la douzaine, 12 fr. 50 c. le cent.

PÉTITION RÉFORMISTE DE 1840. — Compte-rendu des débats qui ont eu lieu devant la chambre des députés, à l'occasion de cette Pétition. — Prix : 50 c. l'exemplaire, 3 fr. la douzaine, 18 fr. le cent.

MANIFESTATION RÉFORMISTE DU 12 JANVIER. — Prix : 25 c. l'exemplaire, 2 fr. la douzaine, 12 fr. 50 c. le cent.

BANQUET RÉFORMISTE DU 12<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT. — Compte-rendu des toasts et discours prononcés à ce banquet, auquel assistaient MM. Laffitte et Arago. — Prix : 15 c. l'exemplaire, 1 fr. 50 c. la douzaine, 5 fr. le cent.

Service journalier entre Moulins, Nevers et Decize.

Départ

de

MOULINS

à 6 heures

du matin.

—

E DECIZE,

à 5 heures

du matin.



Départ

de NEVERS

pour DECIZE,

à 1 heure

du soir.

—

Pour

MOULINS,

à 7 heures 1/2

du matin.

Correspondance avec La Charité, Cosne, Briare, Givry, Orléans, Blois, Tours, Saumur, Angers, Nantes, par les Impossibles de la Haute-Loire et de la Loire.

Correspondance, par diligence, avec Clermont, Lyon, Roanne, Macon, Charolles, Autun, Limoges, Montluçon, Nérès, Bourbon, Vichy.

BUREAUX :

A Moulins, chez M. ANDRAUD, sur le Quai. — A Nevers, chez M. GALLOIS, sur le Quai.

**L'UNIVERSELLE,**

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE

**Sur la Vie,**

Rue de la Bruyère, n° 20, à Paris.

On demande dans chaque département un Directeur dont la moralité et la position offre toute garantie, chargé de représenter la Compagnie, de recevoir les Assurances et d'organiser les agents du département.

S'adresser, par lettre affranchie, à la Direction, rue de la Bruyère, n. 20, à Paris.

**LES NATIONALES,**

POÉSIES

PAR CHARLES WOINEZ.

Prix : 1 fr. 50 c.

Paris, rue Lepelletier, 3, au bureau de l'Almanach Populaire.

**LES COUSINS,**

Par CLAUDE TILLIER, Instituteur.

SIX PAMPHLETS

Traitant de choses et de personnes appartenant à l'arrondissement de Clamecy.

4 FRANCS POUR LES SIX,

S'adresser, à M. C. TILLIER, instituteur à Clamecy.

**AVIS.**

Krieger, Brasseur a l'honneur de prévenir le Public, qu'il occupe le Café du Centre, et qu'il tient entrepôt de bière mousseuse, à 3 francs le panier composé de 12 cruchons; si l'on prend au-dessous, on la payera 35 centimes, prix ordinaire.

Marché de Sceaux du 14 décembre 1840.

	amené	Vendus.		Prix par 112 k.		RENTOI
		Paris.	Envir.	sur pied.		
Bœufs...	943	479	142	59	52	42
Vaches...	321	231	39	58	46	36
Veaux...	286	61	225	78	68	58
Moutons	8,329	3976	3157	66	56	46

HALLE DE PARIS. - FARINES, les 159 kil.

de choix. . . . .	51	00	à	54	00
premières marques. . .	51	00		52	00
deuxièmes idem. . . .	49	00		50	00
troisièmes idem. . . .	47	00		48	00
Marques inférieures. . .	46	00		47	00
2 <sup>e</sup> qual. de tous pays. . .	36	00		42	00
3 <sup>e</sup> id. . . . .	28	00		34	00
4 <sup>e</sup> id. . . . .	22	00		25	00

Résumé des variations sur les cours du blé aux marchés ci-dessous.

HAUSSÉ. — Laguy, La Chapelle, Maubourguet, Provins, Sancerre, Sézanne.

BAISSE. — Arcis-sur-Aube, Arras, Beaugency, Clermont (Oise), Chartres, Evreux, Gien, Melun, Metz, Montdidier, Nevers, Noyon, Reims, Rosoy, Rambouillet, Tonnerre.

GIEN. [Loiret], 12 déc. — Les prix du blé ont subi une baisse assez sensible.

Froment 1<sup>re</sup> qualité 19 fr l'hect., 2<sup>e</sup> qual. 17-75, 3<sup>e</sup> qual. 15. — Méteil 14-30 à 16-50. — Seigle 12-50 à 14-50. — Orge 10 à 15-50. — Avoine 6-75 à 7-75.

Pain blanc 1-20 les 4 kil.; id. bis-blanc 1 fr.

ORLÉANS [Loiret], 12 déc. — Notre marché était plus faible que le précédent; l'approvisionnement se composait en partie des blés restés invendus il y a huit jours. La mercuriale constate une légère faveur de 3 c. par hect., mais en définitive, les cours sont restés les mêmes.

Il y avait aussi moins d'échantillons que précédemment. Le seigle a baissé de prix, ceux de l'avoine n'ont point varié.

Blé 1<sup>re</sup> qual. 19-50, 2<sup>e</sup> qual. 2<sup>e</sup> qual. 17 à 18 75, 3<sup>e</sup> qual. 15-50 à 16-50; seigle 10-50 à 12-25; cours des farines de mercredi dernier; bis-blanc 45 à 46; fleur 49 à 51.

SANCERRE [Cher], 12 déc. — Les prix du blé ont de nouveau haussé.

Froment 1<sup>re</sup> qual. 17-08 l'hect.; id. 2<sup>e</sup> qual. 16-75; id. 3<sup>e</sup> 16-16 — Méteil 13-50. — Mouture 11-50. — Avoine 6-00. — Haricot 20 00.

FOIRES DE LA NIÈVRE. — Décembre.

10 Asnan.	21 Champlemy. Cervon,
12 Montsauche.	Menou, St-Saulge,
14 Corbigny.	24 Varzy.
18 Châtillies.	26 Donzy.
19 Champalement.	29 Anlez, Larochemilly.

Le Directeur-Gérant, LACOCHÉ.

Nevers, imprimerie de J. PINET.